



g qui lui

f-
se

rus. Les
d'en
tion.

Vaud

Le Salvagnin nouveau est arrivé

Seule appellation d'ensemble du canton, le Salvagnin est un peu tombé en désuétude auprès des vigneron. Auprès du public, il bénéficie pourtant toujours d'une certaine notoriété, surtout en Suisse alémanique – un marché clé pour les encaveurs vaudois. Créée en 1960, l'appellation méritait un coup de jeune. Un partenariat entre Uvavins, Hammel et Schenk le lui a donné en établissant une nouvelle charte déterminant les proportions de l'assemblage estampillé «Salvagnin» : 10% minimum de pinot noir, 20% minimum de gamaret et/ou garanoir, 50% minimum de gamay. Une campagne de promotion sur le thème «Nouveau Salvagnin, nouveaux mariages», et un nouveau logo accompagnent cette renaissance, officialisée la semaine dernière par une présentation à l'Office des Vins vaudois.

www.salvagnin.ch